

COMMUNE D' YEVRES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL : séance du 23 novembre 2016

Le 23 novembre 2016, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Yèvres, se sont réunis, dans la salle de la mairie.

Le procès-verbal de la précédente séance, en date du 19 octobre 2016, est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Ministre de l'Aménagement du Territoire a promu Monsieur Dominique DOUSSET au rang de Chevalier de l'ordre du mérite national.

CONTRAT DE CONCESSION D'AMENAGEMENT AVEC LA SAEDEL : **COMPTE RENDU D'ACTIVITE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte rendu d'activité de la SAEDEL, pour l'année 2015, suite au contrat de concession d'aménagement du 4 décembre 2007.

Ce compte rendu d'activité comprend une note de conjoncture, le bilan prévisionnel actualisé au 31/12/2015, le plan de trésorerie prévisionnel, les tableaux des acquisitions et des ventes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte ce compte rendu d'activité et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces s'y rapportant.

MISE A DISPOSITION DES PARCELLES YO N° 242 ET 244 **A MONSIEUR PERRIER OLIVIER**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'une demande de mise à disposition gratuite de parcelles, sises Prés du Moulin Georges – 28160 YEVRES, de Monsieur PERRIER Olivier, domicilié 10, Issay – 28160 YEVRES, porteur d'un projet de production de plantes aromatiques et médicinales.

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide la mise à disposition, contre la somme de 50 €/ an, de ces parcelles, au profit de Monsieur PERRIER Olivier, et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à cette mise à disposition.

DENOMINATION DE L'AIRE DE SERVICES POUR CAMPING-CARS

Suite à la mise en service très prochaine de l'aire de services pour camping-cars, rue du Pont, Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que l'ensemble des travaux de l'aire de repos est pratiquement totalement terminé.

Aussi, pour rendre le lieu encore plus attractif pour les voyageurs, il est maintenant nécessaire et utile de dénommer cette aire qui vient d'être réaménagée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de dénommer l'aire de repos : « Aire de l'Ozanne ».

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- que les bons d'achat seront remis aux anciens le 26 novembre lors de la journée du Téléthon. Il rajoute que le Comité des Fêtes sera également présent pour distribuer leurs boîtes de gâteaux. Enfin, il rappelle que les bons d'achat et les gâteaux qui ne seront pas distribués au cours de cette manifestation, le seront le Lundi 12 décembre 2016 au domicile des seniors, comme chaque année.

- qu'une démonstration d'utilisation d'une tablette numérique commercialisée par La Poste, dans le but de favoriser l'accès au numérique pour les seniors, sera effectuée le samedi 26 novembre après-midi lors du Téléthon.

- sur l'avenir de la ligne ferroviaire Chartres-Courtalain : il a adressé à Monsieur Philippe VIGIER, Député de notre circonscription, un modèle de délibération afin de demander à ce que de très lourds travaux, nécessaires et obligatoires pour la sécurité et la continuité de service offertes aux très nombreux usagers soient très vite entrepris ; travaux dont le coût devra être pris en charge par l'Etat et la Région Centre-Val de Loire, dans le cadre du contrat de plan Etat-Région 2017-2020 en cours de négociation. Cette délibération pourra être reprise par toutes les communes concernées qui le souhaitent, pour montrer la volonté commune d'aboutir à un résultat positif sur ce très important dossier.

- que le NRA de la Hallonière fonctionnera en ADSL le 20 janvier 2017 au plus tard, uniquement pour les abonnés à ORANGE.

- que l'antenne 4 G ORANGE est installée sur le château d'eau, et sera très prochainement en service.

- que le recensement des élèves pour le stage « j'apprends à nager » est en cours.

- que la borne camping-cars est installée. Il ne reste plus que le branchement électrique qui sera réalisé par l'entreprise MELET Jean-Michel, pour pouvoir la mettre en service.

- sur la dissolution de la Communauté de communes du Perche-Gouet : lors du prochain conseil communautaire du 12 décembre, il n'y aura très vraisemblablement pas d'accord entre les communes sur la clé de répartition, pour déterminer le montant final que chaque commune devra verser pour apurer le passif de l'EPCI. Ce qui induit qu'aucun règlement financier ne pourra être réalisé en 2016, mais seulement en 2017 (à priori d'un montant de 62 000.00 € maximum pour notre commune).

Monsieur le Maire rajoute qu'il reste un prêt en cours de 432 000 € pour les zones d'activités. Il sera demandé à la Communauté de communes du Grand Châteaudun de le prendre en charge, ce qui diminuerait le reste à charge pour les Communes.

Monsieur le Maire précise également qu'il reste environ 210 000 € de recettes à percevoir sur la vente des terrains restants dont bénéficiera la Communauté de communes du Grand Châteaudun.

- Monsieur le Maire rajoute qu'il y a 15 vice-présidences prévues, que les recettes sont estimées entre 8 et 9 millions d'euros en 2017, et que les taux de la fiscalité seront lissés sur 12 ans, la hausse annuelle moyenne devant être de 1,4% ;

- qu'à compter de mars 2017, la saisie des cartes d'identité se fera uniquement dans les Communes équipées de l'application TES, communes qui traitent les passeports. Il rajoute qu'il a sollicité M. le sous-Préfet afin que la commune soit équipée de cette application.

- que l'ouverture de la MSAP, à Brou, est retardée, pour le début de l'année 2017.

- qu'il a créé un compte Facebook pour la commune, comme décidé par la Commission Communication.

- sur les Euréliales : il présente un croquis avec 6 logements T3. Une rencontre avec l'urbaniste de la SAEDEL sera programmée avant la fin de l'année 2016.

Monsieur BOISSEAU informe le Conseil Municipal

- sur les travaux effectués, en cours et à venir.

- du contenu de la dernière réunion du SIBBYG.

Monsieur DOUSSET demande où en est la création de la très petite section à l'école maternelle. Monsieur le Maire répond que 3 enfants sont inscrits, et qu'ils vont effectuer leur rentrée le 3 janvier 2017, mais qu'il serait souhaitable que 1, 2 ou 3 enfants supplémentaires soient inscrits.

Monsieur SIMON informe le Conseil Municipal qu'une étude pour réaménager la cuisine de la salle récréative est en cours.

Monsieur MELET informe le Conseil Municipal que les nouveaux compteurs électriques LINKY seront installés sur la commune à partir de 2018.

Madame BELNOUE informe le Conseil Municipal :

- sur la situation financière stable,
- que, suite à l'analyse financière réalisée par le Trésorier sur les finances de la Commune, la Commune a obtenu une note de 16,6 / 20 ; note jugée plus que correcte par le Trésorier.

Monsieur LUCAS informe le Conseil Municipal

- que le bulletin municipal est en cours d'élaboration,
- sur le déroulé de la soirée du 25 novembre et de l'après-midi du 26 novembre au profit du Téléthon.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 heure 00.